



Municipalité de Mont-Saint-Michel

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET 2022

La soussignée donne avis public à l'effet que le conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel tiendra une séance extraordinaire le 24 janvier 2022 à 19 h 30, par visio conférence étant donné les restrictions sanitaires actuelles.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Par conséquent, vous pouvez poser vos questions à l'avance par courriel info@montsaintmichel.ca ou sur le site internet de la municipalité www.montsaintmichel.ca.

Donné à MONT-SAINT-MICHEL, ce 11^e jour du mois janvier 2022.

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Laurence Tardif, secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 h et 12 h, le 11^e jour de janvier 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal et à la bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour de janvier 2022.

La secrétaire-trésorière

LAURENCE TARDIF, DG